

Résidences Adamas 2021

Lauréate du Prix de Recherche de l'Académie de Nuremberg



Docteur en droit international public de l'Université Paris II Panthéon Assas, **Aude Brejon** a soutenu une thèse portant sur une étude concernant les procureurs près les juridictions pénales internationales. Ce travail d'analyse sans précédent offre une étude comparative des normes statutaires auxquels ces procureurs sont assujettis, mettant au jour la complexité de la transposition de ces éléments centraux du procès pénal étatique dans l'espace international.

Aude Brejon est aujourd'hui codirectrice de la revue Droits fondamentaux et membre du comité éditorial de l'Annuaire français de justice transitionnelle. Elle poursuit ses recherches en droit international pénal, en droit international et en droit international des droits de l'homme dans les centres auxquels elle est associée.

Au cours des résidences Adamas, Aude Brejon travaillera sur son nouveau projet de recherche relatif à l'après-procès pénal international. En raison de l'harmonisation limitée de l'application des décisions des juridictions pénales internationales par les États, une étude de l'après-procès pénal international s'avère nécessaire afin de permettre à la justice pénale internationale de satisfaire à ses deux objectifs: la punition et la réhabilitation.